LES BRÈVES N°225

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

OCTOBRE 2015

EDITO DU MAIRE

La bonne nouvelle nous est parvenue la veille de l'expiration du délai.
Les services de la Préfecture ont ratifié le PLU tel qu'approuvé par le conseil municipal mettant un terme à 3 années d'un travail intense et compliqué.
Je tiens à remercier publiquement tous les acteurs qui se sont impliqués dans la démarche, au premier rang desquels, Roland Bour, maire adjoint en charge de l'urbanisme qui a piloté ce délicat dossier.
Toute ma reconnaissance également à Monsieur A.K. Guerza, Sous Préfet de Rambouillet, qui a apposé sa signature sur le document et nous a accompagné avec bienveillance et compréhension pour trouver des solutions, à la fois acceptables réglementairement et réalisables à l'échelle du village, au problème posé par la loi SRU.

Nous avons donc en main un règlement du droit des sols applicable sur la commune pour les 10 à 15 prochaines années en tout point conforme aux nouvelles exigences légales en terme d'aménagement de l'espace.

Dans le même temps, la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires à laquelle nous appartenons, commence la rédaction de son PLHI « Plan Local d'Habitat Intercommunal ».
Ce PLHI a pour but d'étudier une répartition territoriale équilibrée des logements sur l'ensemble des 26 communes de Rambouillet Territoires et devrait permettre à terme d'apporter une réponse globale à l'exigence de quota de logements sociaux.
C'est pour nous, l'espoir de voir l'étau se desserrer.

Il n'en reste pas moins que nous devons réaliser nos engagements de 38 logements à caractère social dans un avenir proche. La première opération de 2 logements à l'étage du presbytère tarde à se concrétiser pour des raisons administratives.
Nous sommes par ailleurs à la recherche d'un bailleur social qui accepte de réaliser un petit programme de quelques logements dans le jardin de l'ancienne poste.
Enfin nous étudions la possibilité de conventionner en logement social les quelques logements communaux.

Les obstacles sont nombreux et l'expérience montre qu'il faudra du temps et beaucoup de volonté pour arriver à nos fins. La législation toujours plus coercitive de l'Etat à l'encontre des communes n'ayant pas satisfait aux quotas rajoute à la difficulté.

Qu'à cela ne tienne, nous continuons comme nous l'avons toujours fait à travailler et vous pouvez compter sur notre totale détermination pour négocier au mieux l'intérêt communal.

Cordialement, votre Maire, René MEMAIN

LES BRÈVES N°225

INFOS DIVERSES

- Prochain balayage mécanique des caniveaux sur le domaine public : jeudi 29 octobre 2015
- Chasse : du 20 septembre 2015 au 29 février 2016, chasse en continu de 9h30 à 17h30 (à l'ouest de RN10 tous les lundis, à l'est de la RN10, tous les vendredis).
- Chaudière à granulés de bois : précurseur dans le domaine des économies d'énergie dans une enceir scolaire, la commune de Cernay reçoit régulièrement des élus d'autres communes pour visiter les installations à l'école maternelle.

AVEC LE ZÉRO PHYTO, ON DÉSHERBE MANUELLEMENT!!

Dans un avenir proche, les produits phytosanitaires vont être retirés de la vente.
Dès 2020 ce sera le cas pour les collectivités territoriales. Sans attendre, la commune a opté pour le zéro phyto. Fini les désherbants et autres produits chimiques, le désherbage et le nettoyage s'effectuent à la main dans tout le village.

Ce surcroît important de travail pour le service technique municipal peut être allégé par l'application de la règle qui veut que tout un chacun nettoie le trottoir devant chez lui. Une suggestion simple et économique : utiliser de l'eau chaude pour favoriser le désherbage devant chez soi.

LA NUIT ON ÉTEINT LES LUMIÈRES A CERNAY !

Le PNR sensibilise depuis longtemps les communes du Parc au problème de pollution lumineuse .
Confronté également au problème de restriction budgétaire et dans un souci d'économie d'énergie. La commune a décidé - comme dans les villages aux alentours - d'éteindre l'éclairage public :
entre 1h et 5h du matin sauf les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche.

Ceci nous permettra de diminuer notre facture d'électricité de manière très sensible .

DU NEUF AU LOCAL JEUNES !

Le local jeunes vient d'être réaménagé par le service technique.
Il possède désormais un évier, une cafetière, mais surtout un billard pool anglais qui ravit les utilisateurs. N'hésitez pas à venir le tester.

Rappel des horaires d'ouverture du local :

- Mercredi 14h-20h - Vendredi 18h-22h - Samedi 14h-23h et Dimanche 14h-20h
- Vacances : 14h-20h en semaine

LOTO

Dimanche 15 novembre à la salle municipale de l'Ancien Lavoir

L'association des commerçants et artisans de Cernay-la-Ville organise son premier loto le dimanche 15 novembre prochain. Début des partiesà 14h, ouverture des portes à 12h.
Nombreux lots – buvette sur place.

ASC SECTION TENNIS

Et pourquoi ne pas faire du tennis ?
Venez découvrir ce sport qui se joue aussi bien en compétition qu'en loisir, entre amis ou en famille. Les enfants pourront découvrir ou redécouvrir le tennis avec notre moniteur Philippe Pourret (07 83 95 06 00) pendant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) cette année. Pour les plus grands, plusieurs animations sont prévues pour nous rencontrer.
Une grande particularité est certainement l'ouverture **du mini tennis** dès l'âge de 4 ans. Le cours a lieu le mardi de 17h30 à 18h30. Beaucoup d'autres cours ont été ouverts pour les enfants, dont le mardi soir, le mercredi après-midi (14/15h) et le vendredi soir. Il reste des places, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Le tournoi s'est déroulé dans le cadre du Master Sud 78, association regroupant 7 clubs des communes du Sud Yvelines (Cernay, Rambouillet, Chevreuse, St Arnoult, Ablis, Le Perray et Guyancourt) pour le développement de la compétition jeune :79 jeunes regroupés en 5 tableaux (4 garçons et 1 fille de 11 à 17 ans) ont participé à l'épreuve sous une météo de fin d'été très agréable. La cérémonie de clôture et de remise des prix a permis de récompenser tous les vainqueurs et finalistes en présence de très nombreux parents, de M. le Maire et des membres du Bureau. Cette édition a aussi été la dernière manifestation organisée par notre Juge Arbitre **Frédérique Vauché** qui a décidé de nous quitter après 25 ans d'une étroite collaboration et à qui le club doit beaucoup.
L'ensemble des membres du bureau a donc tenu à la remercier chaleureusement pour toute l'action accomplie et lui souhaite beaucoup de plaisir et réussite pour la suite de sa carrière.

STUDIO MUSIQUES PRÉSENTE

FLÛTE DE PAN & HARPE

Samedi 14 novembre 2015 à 20h30 à l'église Saint-Brice

Georges Schmit : flûtes de Pan
Françoise De Maubus : harpe
Tarifs adultes : 10€ - Tarifs enfants : 5€

SORTIE CHAMPIGNONS
DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2015

Nous serons heureux de vous retrouver à 14 heures au parking des Peintres Paysagistes (Centre Léon Germain PELOUSE) rue des Moulins à CERNAY-la-Ville avec votre véhicule et en tenue forestière (bottes ou chaussures de marche – vêtements adaptés à la météo et … à votre sensibilité). Nous rejoindrons en voiture le lieu de cueillette.
Une séance de détermination des différents champignons encadrée par nos experts cernaysiens habituels clôturera cet après-midi.

Prévoir 3 € de participation aux frais, pour les non adhérents adultes, paiement sur place.
Gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.

Tel Philippe PINOT : 06 62 80 21 71 Tel Evelyne PINOT : 06 99 43 97 25

LES BRÈVES N°225

INFOS MICRO CRÈCHES

Le dossier de pré-inscription est téléchargeable sur le site de Rambouillet Territoires onglet « services et aides », rubrique « garde d'enfants ». Un mode d'emploi est joint au dossier de pré-inscription. Les familles qui ont des questions ne doivent pas hésiter à le contacter.

Les pré-inscriptions pour les micro-crèches rurales de Rambouillet Territoires (Clairefontaine, Sonchamp, Orcemont et La Boissière Ecole) se font auprès du CIAS

. Dossier déposé sur place ou envoyé par courrier à l'adresse :
1 rue de Cutesson, ZA Bel Air, BP 40036 78511 RAMBOUILLET Cedex - tél : 01.34.57.58.85

. Dossier envoyé par mail à cias@rt78.fr

Madame Muller, la coordinatrice petite enfance, se tient à la disposition des familles pour les orienter et les accompagner dans leur recherche de mode de garde.
En aucun cas les familles ne doivent être orientées vers notre prestataire « La Maison Bleue » ou directement sur les micro-crèches.

Décès :

Le 29 août	Barbara SINQUIN veuve BAS
Le 11 septembre	Serge MARTIN
Le 16 septembre	Mauricette BOULAY veuve CAQUET

AGENDA

15 octobre à 21h	Conseil municipal à la mairie
29 octobre	Balayage mécanique des caniveaux sur le domaine public
8 novembre à 20h30	Sortie champignons proposée par l'Association de Sauvegarde
11 novembre	10h30 : Messe à l'église de Saint Rémy-lès-Chevreuse 12h : cérémonie au cimetière de Cernay-la-VIlle 12h30 : Vin d'honneur à la mairie
14 novembre à 20h30	Concert flute de Pan et Harpe à l'Eglise Saint Brice
15 novembre à partir de 12h	Loto organisé par l'Association des commerçants à la salle municipale de l 'Ancien Lavoir

Pharmacies de garde les dimanches et jours fériés

11/10	**Berthe** 17, place du Général de Gaulle à Rambouillet | **Baret** 4, rue de la Libération à Bonnelles | **Priker** 1, place du 19 mars à Magny-les-Hameaux
18/10	**Herbin** 37, rue du Général de Gaulle à Rambouillet | **Lecointre** 9, rue de la République à saint-Rémy-lès-Chevreuse **Saint Eloi** 86, rue de Paris au Perray-en-Yvelines
25/10	**Auriol** à Cernay-la-Ville
1/11	**Dufailly** 23, rue Vincent Van Gogh à Magny-les-Hameaux | **Jehan** 4, rue Auguste Moutié à Rambouillet

MAIRIE DE CERNAY-LA-VILLE
Tel : 01.34.85.21.35 Fax : 01.34.85.12.19 mairie.secretariat@cernaylaville.net www.cernaylaville.fr
Ouverture : lundi, mardi et jeudi : 9h-12h/14h18h mercredi et samedi : 9h-12h

Directeur de la publication : René MEMAIN Rédacteur : Eric SCHAFTLEIN et le comité communication
Conception réalisation : Mael MESGUEN Impression : Société ICR Vestalis Brèves téléchargeables sur le site